
**Réunion de la formation Démographie, conditions de vie
du 15 mai 2006**

SYNTHÈSE

La formation Démographie conditions de vie s'est réunie le 15 mai 2006 sous la présidence de Jean-Baptiste de Foucauld. Après le suivi des avis, Stéfan Lollivier, rapporteur, a fait la synthèse de l'avant-projet de programme 2007. Les trois enquêtes examinées pour avis d'opportunité ont obtenu un avis favorable de la formation. Le point sur le projet de règlement européen "statistiques sur les migrations et l'asile" exposé par Catherine Borrel a suscité de nombreuses réactions. Christophe Soulez (Observatoire national de la délinquance) a présenté les travaux de l'OND pour la mesure des phénomènes de délinquance, qui mobilisent de nombreuses sources administratives et s'appuient également sur les enquêtes de victimation de l'Insee.

Le **suivi des [avis donnés sur le programme 2006](#)** a été présenté par Stéfan Lollivier, rapporteur de la formation. Le groupe de travail sur les niveaux de vie et les inégalités a été mis en place et ses travaux avancent. La Commission nationale d'évaluation du recensement prépare un questionnaire qui devrait permettre d'éclairer la question de partage des coûts entre l'Etat et les collectivités locales. Elle devrait également faire des propositions sur les enquêtes associées au recensement. Sur les situations de pauvreté monétaire et non monétaire, les résultats de l'enquête Consensus seront publiés avant la fin de l'année ; ils renforceraient l'idée que les individus n'ont pas forcément les mêmes standard pour eux-mêmes et pour les autres. Enfin, des efforts ont été faits sur la connaissance des flux migratoires, ils devront être poursuivis.

Stéfan Lollivier a ensuite exposé les points essentiels de **[l'avant projet de programme statistique pour 2007](#)**. S'agissant des **aspects démographiques**, la base permanente des équipements devrait être mise en production et sa diffusion devrait notamment satisfaire les besoins d'information au niveau local. Un recensement général de la population sera mené à Mayotte et en Polynésie ; les enquêtes annuelles de recensement de la population résidant en France ne comporteront aucun aspect particulier cette année. L'Insee réalisera une enquête sur la participation électorale, comme il l'avait fait en 2004. L'Ined préparera la deuxième interrogation de l'enquête panélysée sur les relations familiales et intergénérationnelles (Erfi/GGS). Deux nouveaux projets mobilisent de nombreux partenaires : l'enquête Trajectoires et origines qui doit permettre de mieux connaître les populations immigrées, leurs trajectoires et leurs difficultés sera collectée en 2008, et le projet de cohorte d'enfants Elfe qui a pour objectif de suivre à partir de 2009 des enfants de leur naissance à leur majorité afin de comprendre les conséquences de la situation sociale et sanitaire pendant l'enfance sur l'insertion dans la vie adulte. Concernant les **prix**, Eurostat souhaite intégrer à l'indice des prix communautaire des éléments sur les dépenses des propriétaires occupants, un indice expérimental devrait donc être produit en 2007. Si l'expérience est concluante, elle pourra être présentée et débattue au sein de la formation. La rénovation de l'indice des prix dans les Dom s'achèvera en 2007 avec l'adaptation des applications métropolitaines pour permettre la publication d'indices locaux. Sur les aspects **conditions de vie**, trois enquêtes auprès des ménages sont à noter : la cinquième édition

de l'enquête sur les pratiques culturelles des français du ministère de la culture, une enquête légère sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), et enfin l'enquête transports dont le ministère de l'équipement est maître d'ouvrage. Sur les aspects **justice et sécurité** la première grande enquête de victimation sera lancée en 2007 suite à la commande de l'observatoire national de la délinquance ; l'enrichissement de l'enquête sur le suivi des justiciables complète les efforts menés dans le passé. Enfin, la formation a émis un avis d'opportunité favorable sur les trois [enquêtes](#) examinées : l'enquête légère TIC et celle sur les pratiques culturelles des français qui seront collectées en 2007, et sur le projet Trajectoires et origines prévu pour la fin de l'année 2008.

Catherine Borrel (Insee) a fait le point sur le **projet de règlement européen « statistiques sur les migrations et l'asile »**, qui en est à sa quatrième version et suscite des débats animés au sein du groupe statistique d'Eurostat. Ainsi la définition de l'immigrant retenue dans le projet de règlement, celle de l'Onu, fait référence à une durée de présence d'un an. Elle a été contestée par plusieurs pays, notamment les pays à registre de population. Pour le pays de naissance, plusieurs définitions sont possibles, au libre choix du fournisseur de données. La Commission ne s'est pas prononcée sur la manière de traiter l'immigration illégale, qui est connue dans certains pays seulement. Concernant l'émigration, la France ne peut pas fournir les données demandées. Et les pays qui le peuvent en théorie ont indiqué que les données ne sont pas fiables, les étrangers ne demandant pas leur radiation des registres de population. Par ailleurs, le stock d'étrangers doit être fourni selon une ventilation très détaillée dans un délai de douze mois, ce qui ne permet pas d'utiliser le résultat de l'année centrale du recensement. Enfin, la Commission ayant rendu obligatoire la fourniture d'un grand nombre de données a suscité un vote défavorable des pays sur les points facultatifs, le niveau d'éducation des immigrants à leur arrivée par exemple. Il est difficile de prévoir comment évoluera ce dossier.

De nombreux commentaires et réactions ont suivi cet exposé. Les participants ont insisté sur la nécessité de suivre l'ensemble des composantes des flux migratoires (flux intra-européens, étudiants,...) en particulier grâce à l'utilisation et à l'amélioration des fichiers existants. Ils ont souhaité que les informations demandées au niveau européen soient fournies dans la mesure du possible par le système statistique public.

Christophe Soulez (OND) a rappelé que l'[observatoire national de la délinquance](#) est l'un des deux départements de l'Institut national des hautes études de sécurité (Inhes) et qu'il est doté d'un Conseil d'orientation lui assurant une indépendance intellectuelle. L'observatoire a pour mission de recueillir les données relatives à la délinquance et à la criminalité issues des administrations ou d'organismes privés, et de les exploiter. La publication mensuelle des chiffres de la délinquance, jusqu'alors diffusés par le ministère de l'intérieur, s'est ajoutée en 2006 à ces missions initiales. L'OND a développé sur ce point sa propre méthode et l'indicateur unique publié par le ministère de l'intérieur pour analyser les évolutions de la délinquance a été remplacé par quatre indicateurs, dont l'analyse est faite sur douze mois glissants. Les travaux de l'OND reposent non seulement sur les sources administratives de la police et de la gendarmerie, mais aussi sur des sources comme les statistiques relatives aux infractions fiscales, aux infractions au droit de la concurrence ou au droit du travail. Des informations statistiques émanant de fédérations professionnelles, d'organismes de transports ou de syndicats sont également mobilisées, mais elles font l'objet d'une présentation distincte. Enfin, les enquêtes de victimation, réalisées avec l'Insee, sont la troisième grande source statistique de l'OND. Les résultats et analyses issus des travaux de l'observatoire sont validés par le Conseil d'orientation et diffusés sur différents supports : *Résultats et méthodes*, le rapport annuel, *Grand angle* et depuis février 2006 le *bulletin statistique mensuel* qui porte sur les faits constatés par les services de police et de gendarmerie. L'OND souhaite exploiter les bases opérationnelles de la police et de la gendarmerie afin d'enrichir ses analyses, tant sur le profil et les caractéristiques des auteurs et des victimes que sur les lieux de commission des infractions. Les nouveautés prévues pour 2006 et 2007 sont des travaux qualitatifs sur les victimes et les auteurs de coups et violences volontaires, la déclinaison régionale et départementale des indicateurs, une étude sur le sentiment d'insécurité en lien avec l'enquête « victimation » de 2006, une analyse de la criminalité dans les Dom et une étude qualitative sur la délinquance dans les transports d'Ile-de-France.